

TRAITEMENT DES BOIS EXTÉRIEURS

Protection contre l'humidité, la pourriture, les insectes



Abris de jardin - Pontons
Barques - Granges - Clôtures
Boxes pour animaux
Dalles et planchers

2L
12m²
maxi

TRAITEMENT DES BOIS EXTÉRIEURS TARGOBOIS

DÉFINITION

- TARGOBOIS est un produit d'imprégnation pour protéger le bois contre l'humidité. Convient pour tous types de bois. Sa couleur brun-foncé et son odeur caractéristique le destinent au traitement efficace, basique des bois extérieurs exposés aux intempéries : clôtures, piquets, palissades, chevrons, pontons, barques, abris de jardin, boxes pour animaux, etc...
- TARGOBOIS est compatible et peut recouvrir les anciens traitements. Ne pas utiliser TARGOBOIS pour des travaux intérieurs ni sur des surfaces peintes ou des travaux à proximité immédiate des lieux de vie. Odeur persistante plusieurs mois.

UTILISATION

- TARGOBOIS est un produit prêt à l'emploi. Il s'utilise sur des bois neufs ou anciens propres et secs, préalablement débarrassés des souillures, des verdissures ou de la terre... Il s'applique facilement à la brosse, en badigeonnage ou par trempage.
- TARGOBOIS s'applique en une ou plusieurs couche(s) selon le degré de protection recherché en cherchant à bien imprégner le bois en profondeur. Le fait d'appliquer plusieurs couches donne un résultat plus foncé.

Consommation :

Au trempé : 3 à 5m² par litre.
En badigeonnage : 4 à 6m² par litre.
(par couche selon porosité du bois)

Nettoyage et Dilution :

Au Diluant Universel CR10 ou au White Spirit.

Fabriquée depuis près d'un siècle par nos sociétés, le TARGOBOIS se substitue au CARBONYL pour le traitement protecteur des bois extérieurs exposés à l'eau et à l'humidité.

Sa formule conforme aux nouvelles exigences de la législation vous donne toujours l'assurance de la protection longue durée des bois, de toutes essences, neufs et anciens.

SECURITE



DANGER
HYDROCARBONS, C10-C13, N-ALKANES,
ISOPRÉNYLS, CYCLICS, < 2% AROMATICS.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de
pénétration dans les voies respiratoires. Nocif
pour les organismes aquatiques, entraîne des
effets néfastes à long terme. L'exposition
répétée peut provoquer dessèchement ou
gengivites de la peau. En cas de consultation
d'un médecin, garder à disposition le récipient
ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.
Éviter le rejet dans l'environnement. EN CAS
D'INGESTION : appeler immédiatement un
CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS
faire vomir. Éliminer le contenu / récipient dans une déchèterie.

Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas les résidus à l'égout et
veillez à apporter le contenant vide dans une déchèterie. Contactez les
autorités locales, afin de vous informer du mode d'élimination de l'emballage
non vide. N° UFI : WDD3-80HUTQOM-VS-Q2

Made in France
Emb. 91086



OX144_10-2019